

PAR COURRIEL

Québec, le 20 février 2024



N/Réf. : DA2324-21

**Objet : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)**

Monsieur,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 29 août 2023 visant à obtenir :

1. « Les montants totaux facturés par des fournisseurs en ressources informationnelles pour des services externes, par année, pour les 10 dernières années;
2. Nom des cinq fournisseurs ayant reçu la plus grande valeur totale en contrats liés aux ressources informationnelles pour des services externes et valeur totale de ces contrats pour chacune de ces compagnies, par année, pour les 10 dernières années. »

En réponse au point 1 de votre demande, nous vous invitons à consulter le tableau ci-dessous contenant tous les montants facturés par les fournisseurs en ressources informationnelles pour des services externes et ce, depuis la création du MCN, le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

Exercice financier	Montant
1 <sup>er</sup> janvier 2022 <sup>1</sup> au 31 mars 2022	27 587 023 \$
1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	87 348 877 \$
1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 juillet 2023	17 640 180 \$
<b>TOTAL</b>	<b>132 576 080 \$</b>

<sup>1</sup> Date de création du ministère de la Cybersécurité et du Numérique

Concernant le point 2, vous trouvez, en pièce jointe, le document répondant au libellé de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joint, le texte de l'article précité ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Original signé

Isabelle Goulet

p. j. 3

**Nom des cinq fournisseurs ayant reçu la plus grande valeur totale en contrats  
pour des services externes en ressources informationnelles depuis la création du  
ministère de la Cybersécurité et du Numérique**

1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022		1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023		1 <sup>er</sup> avril au 30 août 2023	
Fournisseur	Montant	Fournisseur	Montant	Fournisseur	Montant
Levio Conseils inc.	4 263 705,60 \$	Levio Conseils inc.	48 150 072,17 \$	Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	12 395 424,60 \$
ESI Technologies de l'information inc.	3 903 478,67 \$	Alithya Canada inc.	20 581 166,00 \$	Momentum Technologies inc.	8 062 362,00 \$
Telus Communications inc.	3 666 110,00 \$	M3P Conseils inc.	14 124 391,60 \$	Levio Conseils inc.	7 715 294,63 \$
Alithya Canada inc.	3 620 260,00 \$	Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	13 874 769,82 \$	Fujitsu Conseil [Canada] inc.	2 037 420,00 \$
Transition services conseils inc.	2 999 756,14 \$	Transition services conseils inc.	13 150 060,00 \$	Alithya Canada inc.	1 920 828,00 \$
<b>Total:</b>	<b>18 453 310,41 \$</b>		<b>109 880 459,59 \$</b>		<b>32 131 329,23 \$</b>